

Prévention de la fraude par carte



Les entreprises de toute taille peuvent être la cible de fraude par carte. Apprenez à reconnaître les différents types de fraudes afin de protéger votre entreprise et vous-même contre les fraudeurs.

LA FRAUDE PAR CARTE

Chaque fois qu'une personne utilise votre carte de crédit ou le numéro de votre carte sans votre autorisation, elle commet une fraude par carte. Voici cinq des types de fraudes les plus courants :

1

Contrefaçon :

Des criminels obtiennent les numéros de cartes de crédit par le biais de terminaux piratés ou du vol de données. Ils utilisent les numéros volés pour **créer de fausses cartes de crédit et s'en servir** comme si elles étaient vraies.

2

Arnaque et utilisation inappropriée :

Un criminel gagne la confiance de sa victime en lui envoyant un courriel qui semble légitime, puis il obtient les renseignements de la carte de crédit de cette personne.

3

Carte perdue ou volée :

Un fraudeur utilise une **carte perdue ou volée** pour effectuer des achats.

4

Prise de contrôle d'un compte :

Un criminel **prend le contrôle d'un compte** et l'utilise pour réaliser ses achats.

5

Opération sans carte :

Un fraudeur **se sert du numéro d'une carte de crédit pour effectuer des achats** en ligne, par téléphone ou par la poste.

LA PROTECTION DE VOTRE ENTREPRISE CONTRE LA FRAUDE PAR CARTE

Nos mesures de protection

- **Surveillance de vos opérations par carte** en ligne et en personne.
- **Examen de tous les achats** effectués au moyen de votre carte à un terminal.
- **Détection d'activités qui semblent suspectes**, par exemple, un achat particulièrement dispendieux ou plusieurs achats effectués dans un court laps de temps.
- **Possibilité de refuser les opérations** particulièrement suspectes.
- **Émission de nouvelles cartes** quand vous en avez besoin.

LES MESURES QUE VOUS POUVEZ PRENDRE POUR VOUS PROTÉGER

Surveillez l'utilisation de vos cartes

- **Vérifiez fréquemment vos opérations par carte de crédit.** Si vous remarquez quelque chose d'inhabituel, y compris sur vos relevés de comptes d'entreprise ou personnels, appelez-nous immédiatement. Demandez à vos titulaires de cartes de faire la même chose.
- **Demandez à vos titulaires de cartes de vous aviser immédiatement lorsqu'une carte est perdue ou volée** pour que vous puissiez nous en informer.
- **Établissez une alerte dans CentreSuite** pour recevoir un avis lorsqu'une opération d'achat dépasse un montant déterminé.
- **Choisissez l'option sans papier pour recevoir des relevés électroniques** afin de protéger les renseignements sur vos comptes.

Protégez vos cartes

- **Ne laissez jamais vos cartes de crédit sans surveillance.**
- **Ne divulguez jamais votre NIP** à qui que ce soit et n'en gardez jamais une note près de votre carte.
- **Ne fournissez jamais de renseignements confidentiels** par téléphone ni par courriel. Rappelez-vous que la Banque Scotia ne vous contactera jamais par téléphone ni par courriel pour obtenir les numéros de votre carte de crédit ou votre mot de passe.
- **Apposez votre signature au verso de toute nouvelle carte de crédit**, dès que vous la recevez.
- Si l'une de vos opérations est refusée ou si votre carte est perdue ou volée, **appelez-nous immédiatement pour réduire le risque de fraude.**
- Lorsqu'une carte de crédit n'est plus valide, **détruyez-la en la découpant en petits morceaux.**

VISA PAYWAVE

Lorsque vous voyez le symbole , vous n'avez qu'à poser votre carte sur le lecteur pour régler rapidement, facilement et en toute sécurité **vos achats d'une valeur de 250 \$ CA ou moins**. Placez votre carte sur le lecteur, attendez l'approbation et le tour est joué. Visa payWave est un mode de paiement optionnel; **vous pouvez passer votre carte sur le lecteur ou l'y insérer.**

FAQ



Comment fonctionne Visa payWave ?

En plus d'une puce et d'une bande magnétique, les cartes Visa payWave sont dotées d'une mini antenne radio intégrée. Cette technologie innovatrice vous permet de régler vos achats simplement en plaçant votre carte sur un lecteur sécurisé.



Les cartes Visa payWave sont-elles sûres ?

Les cartes Visa payWave, qui ne peuvent être lues que par un lecteur de carte sécurisé, sont protégées par la technologie à puce, l'une des solutions de paiement les plus sûres.



Qu'arrivera-t-il si je tente de payer un achat de plus de 250 \$ CA ?

Le lecteur refusera l'opération et vous devrez y insérer votre carte pour compléter le paiement de votre achat de plus de 250 \$ CA. Certains commerçants pourraient appliquer un plafond d'opération inférieur à 250 \$ CA. Si tel est le cas, vous devrez insérer votre carte dans le lecteur pour payer votre achat.



Que se passera-t-il si je passe ma carte Visa payWave plusieurs fois devant le lecteur ?

L'opération ne sera pas traitée en double. Le commerçant doit entrer deux opérations sur le terminal pour que votre carte soit facturée plus d'une fois. Faites le suivi de vos relevés d'opérations afin de relever toute anomalie potentielle.

VOUS AIMERIEZ EN SAVOIR PLUS ?

Protégez-vous contre les escroqueries

Obtenez plus d'information sur la fraude par courriel et par téléphone.

Pensez cybersécurité

Découvrez comment améliorer la cybersécurité à la maison et au travail.

Centre antifraude du Canada

Restez au fait des derniers types de fraudes pour éviter d'en être victime.